



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES PLACES L'ACADIE ET HENRI-BOURASSA

SÉANCE D'INFORMATION
28 janvier, 19 h

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS
18 février, 19 h

Lieu : Première église évangélique arménienne
(coin boul. de l'Acadie et rue Victor-Doré)
entrée située au 11455, rue Drouart

Des séances supplémentaires peuvent être tenues au besoin

Le Groupe Tyron, nouveau propriétaire des édifices ayant pignon sur rue sur les places de l'Acadie et Henri-Bourassa, propose de démolir tous les immeubles à l'exception du 2090 place Henri-Bourassa appartenant au groupe Ressources Habitation de l'ouest. En lieu et place de ces bâtiments, il prévoit réaliser un projet de quelque 1300 logements comprenant la construction d'environ 216 logements sociaux, 480 logements abordables en copropriété (en partenariat avec la Société d'habitation et de développement de Montréal) et 600 logements locatifs pour personnes âgées dans des immeubles d'une hauteur variant de 3 à 16 étages. Le projet prévoit également l'aménagement d'un espace vert central et un accès véhiculaire principal sur le boulevard de l'Acadie.



Ce projet contrevient à certaines dispositions du règlement d'urbanisme de l'arrondissement en matière de hauteur en mètres et en étages, de nombre maximum de logements par bâtiment, de localisation des aires de stationnement et de nombre d'unités de stationnement par bâtiment. Ces dérogations peuvent être autorisées en vertu des dispositions du 3e paragraphe de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal. Cette demande d'approbation s'accompagne aussi d'une demande de modification au Plan d'urbanisme de Montréal, car le projet y déroge notamment en termes de hauteur maximale en étages. Le projet est conforme à la Stratégie d'inclusion des logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels de la Ville de Montréal.

Les personnes et organismes qui souhaitent prendre connaissance de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- Bureau Accès Montréal de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, 555 rue Chabanel Ouest, Bureau 600
- Direction du Greffe de la Ville de Montréal, 275, Notre-Dame Est, Bureau R-134
- Bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Web : www.ocpm.qc.ca

Date limite d'inscription pour présentation orale ou dépôt de mémoire écrit : 12 février 2009

Renseignements à
l'Office de consultation publique de Montréal :

Gilles Vézina
Attaché de recherche et de documentation
514 872-8510
gvezina.p@ville.montreal.qc.ca

MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

PLAN DU SITE



Source : Plan d'implantation, Groupe Tyron, Septembre 2008.

